L'ECHO DE GIER

CLIOUSCLAT

Le journal de la Mairie de Cliousclat – Drôme -

L'essentiel

N°91 – Printemps/été 2023

"Le sourire fait fondre la glace, installe la confiance et guérit les blessures, c'est la clef des relations humaines sincères"
Voltaire

L'Echo de Gier est une publication gratuite réalisée par la commission information de la Mairie de Cliousclat – Drôme
04 75 63 02 06 - www.cliousclat.fr

Table des matières

Informations utiles : 3
Etat Civil 3
CEREMONIE DES VOEUX DE LA MUNICIPALITE 3
Le Mot du Maire 3
COMPTES RENDUS DES CONSEILS MUNICIPAUX 5
Date du conseil municipal : 7 Novembre 2022 5
Date du conseil municipal : 11 Janvier 2023 6
Date du conseil municipal : 20 Mars 2023 6
Date du conseil municipal : 15 Mai 2023 8
COMPTES ADMINISTRATIFS 2022 & COMPTES DE GESTION 2022 & BUDGET PRIMITIF 2023 9
INVESTISSEMENT 10
FONCTIONNEMENT 10
ALBERT CHAREYRON : Notre premier centenaire ! 11
L'ANMONM EN REUNION A CLIOUSCLAT 11
LE BAL DES 1ières FOIS A CLIOU 12
26, 27 Mars et 2 Avril 2022 : UNE ROYAUTE EST PROCLAMEE 12
12 et 13 Novembre 2022 : PETIT SALON DU MARIAGE 12
19 Février 2023 : CONCOURS DE BELOTE 12
25 Février 2023 : CONCOURS DE SOUPES 12
Février 2022 – Mars/Avril 2023 : BIBLIOTHEQUES DE RUE 13
1ER Mai 2023 : UN CENTENAIRE 14
TRANCHE DE VIE A CLIOU 14
L'ACAL 14
MEMOIRE DE DEMAIN : QUEL AVENIR POUR MEMOIRE DE DEMAIN ? 14
LE TRAIN DU TELETHON – LE CROSS THON 14
LA POTERIE A 120 ANS ! 15
INCIVILITES 15
RAPPEL ECOBUAGE 15
PETITES ANNONCES : 15
ATELIER DE COUTURE : (Tél. 06 37 08 84 29) 15
CLIOUS 'N' LORIOL COUNTRY 16
LE PORTRAIT : Georges MOULIN dit JOJO 16
LES RENCONTRE DE JEAN FRANÇOIS : SECU'FLAMMME, UN RAMONEUR A CLIOUSCLAT 17
LES ASSOCIATIONS – FESTIVITES A VENIR 18
24 HEURES PETANQUE 2023 18
LA FETE DE LA MUSIQUE 18
LE MARCHE DU COIN 19
UN BEAU CADEAU POUR LE PATRIMOINE COMMUNAL 19

Informations utiles :

Coordonnées et horaires du secrétariat Mairie : Ouverture le mardi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h et jeudi et vendredi de 14h à 17h 04.75.63.02.06 – mairie@cliousclat.fr

Horaires de la Poste : lundi, mardi, mercredi, vendredi de 14h à 17 h

Coordonnées SIVOS : 04.75.63.18.00

!!! Pensez aux inscriptions des enfants nés en 2019-2020 !!!

Déchèterie Loriol : Du 1 juin au 15 septembre – Lundi, Mardi, Mercredi, Vendredi et Samedi
7h à 13h45 – FERME LE JEUDI
Du 16 septembre au 31mai - Lundi, Mardi, Mercredi, Vendredi et Samedi
8h à 12h et 13h30 à 16h45 – FERMEE LE JEUDI

Etat Civil

MARIAGES :

- PLUQUE Jérôme et HOSTE Valérie le 20/05/2023
- Capucine ARCHIMBAUD et Mathieu GOMIS le 10/06/2023
- Sophie CORNUT et Laurent MOULIN le 17/06/2023

NAISSANCE :

- PERRIER Chloé née le 11/06/2023
- PEYRARD Alba née le 18/05/2023

DECES :

- DELHOMME HENRI le 11/11/2022
- PROVENZANO Hélène le 12/12/2022
- BEZIAT Yvonne le 09/04/2023
- POINT Elisabeth le 11/04/2023
- PELISSIER Solange le 25/042023

CEREMONIE DES VOEUX DE LA MUNICIPALITE

Crise sanitaire oblige, les Vœux 2021 et 2022 n'avaient pu être présentés aux habitants de CLIOUSCLAT. La situation s'étant améliorée, une Cérémonie des Vœux a lieu le 13 Janvier 2023. Un moment de rencontres, de convivialité, d'échanges et… de dégustation avec la participation des restaurateurs du village. Merci à l'Alandier, à la Fontaine et à Mélocoton pour leurs participations et leurs implications.

Le Mot du Maire

Chers cliousclatiennes, chers Cliousclatiens

Au mois de mars dernier, nous avons voté notre budget communal toujours sans augmentation des taux de fiscalité locale. C'est dans un contexte de recettes fiscales tendues que nous avons élaboré notre budget avec toujours la même capacité d'investissement.

Comme tous les Français, les Cliousclatiennes et Cliousclatiens sont confrontés à une crise économique et énergétique majeure qui fragilise leur vie quotidienne. Dans beaucoup de foyers, l'inflation complique les fins de mois.

La mairie est, elle aussi, confrontée à l'explosion des tarifs de l'énergie, des carburants et des matières premières. Justement, notre plan de sobriété énergétique vise à réduire nos consommations, accélérer nos investissements pour mettre à niveau nos équipements publics et accompagner les changements de pratiques et les habitudes.

Pour faire face à la crise, bon nombre de communes n'ont pas d'autres choix que de réduire ou supprimer des services rendus aux habitants. Heureusement, la bonne santé financière du budget communal nous permettra d'assurer les mêmes services en 2023 sans augmenter pour autant les taux communaux d'imposition, par contre, nous sommes contraints de réévaluer les taux du budget annexe relatif à la gestion de l'assainissement, car nous devons faire face à un impératif de vidange de deux des bassins du lagunage, opération de curage des boues nécessitant une forte trésorerie.

Le projet d'urbanisation de la « frange nord » située au sud du chemin de la croix évolue : le Permis d'Aménager a été accordé, un Permis de construire sera déposé pour 12 appartements.
Les travaux de la tranche 3 de la rénovation de la poterie devraient débuter à l'automne. Le magasin sera démoli, un nouveau bâtiment sera construit. L'espace de vente de la production des potiers sera transféré dans la salle d'exposition.

La commune vient d'acquérir la parcelle de terrain appartenant à la famille Brochier, située entre le monument aux morts et l'église, ce lieu sera baptisé « Espace Mouna ».

Nous avons l'honneur d'avoir un centenaire sur la commune, Monsieur CHAREYRON Albert qui n'est autre que mon père. Il va bon pied bon œil, son anniversaire était le premier mai, nous l'avons bien sûr, fêté comme il se doit cet événement rare.

L'arrivée du printemps et des beaux jours se conjuguent souvent avec des moments de convivialité lors de nos fêtes et rassemblements traditionnels. Je vous invite à prendre connaissance de notre programme des festivités pour les semaines à venir, afin de nous y retrouver et passer des moments plus joyeux et plus légers. Dans cette attente, profitons du bonheur de vivre à Cliousclat.

COMPTES RENDUS DES CONSEILS MUNICIPAUX

Date du conseil municipal : 7 Novembre 2022

Approbation du compte-rendu du conseil précédent du 10 octobre 2022.

Adopté à l'unanimité

Horaire d'extinction nocturne de la Départementale 57

La délibération 221010-50 du 10/10/22 a validé l'extinction nocturne de l'éclairage public au village de 00h à 6h30 et route de la Combe Bacha de 22h30à 6h30. Après avis des services départementaux, l'éclairage de la D57 peut aussi être éteinte la nuit. Il est proposé d'appliquer les horaires 22h30-6h30.

Adopté à l'unanimité

Transfert de la jouissance du Temple à l'association culturelle de l'église protestante unie de Livron-Loriol

Dans le cadre du regroupement des associations culturelles de l'église protestante unie de Loriol-Cliousclat-Saulce et de celle de l'église protestante unie de Livron, il convient de transférer la jouissance du Temple à cette nouvelle structure les réunissant. Il est précisé que cela n'entrainera aucune modification quant à l'utilisation du Temple. Adopté à l'unanimité

Subvention exceptionnelle à l'association Anima Danz

L'association a fait une demande exceptionnelle de subvention adressée à la mairie pour un montant de 300€. L'animation de découverte gratuite de septembre a engendré des frais supplémentaires à l'association pour la prise en charges des ateliers. Adopté à l'unanimité

Avenant au bail du 425 Grande Rue

Suite à l'acquisition par la commune du terrain de la parcelle AB 25, jouxtant celle du 425 Grande Rue, la commune propose de réviser le tarif de location afin d'y adjoindre le nouveau terrain. Il est proposé une augmentation de 100€ par mois. Adopté à l'unanimité

Demande de subvention au titre de la DETR 2023 – 3ième tranche de la poterie

Se référer au plan de financement sous cette section. Adopté à l'unanimité

Demande de subvention à la REGION – 3ième tranche de la poterie

Se référer au plan de financement sous cette section. Adopté à l'unanimité

Demande de subvention au DEPARTEMENT – 3ième tranche de la poterie Les élus ou les agents communaux

Se référer au plan de financement sous cette section. Adopté à l'unanimité

Demande de subvention à la CCVD (contrat de chaleur renouvelable – ADEME) – 3ième tranche de la poterie

Se référer au plan de financement sous cette section. Adopté à l'unanimité

Plan de financement prévisionnel - 3ème tranche

Ressources	Dépense subventionnable	Montant (HT)	Taux (%)
DETR 2023	782 931€	195 733 €	25.00%
LE DEPARTEMENT	782 931€	313 172 €	40.00%
LA REGION	782 931€	92 386 €	11.80%
FOND CHALEUR (ADEME)	782 931€	25 054 €	3.20%
Sous-total des aides publiques		**626 345 €**	**80,00%**
Apport collectivité		156 586€	20.00%
MONTANT TOTAL (PREVISIONNEL)		**782 931 €**	**100,00%**

Subvention exceptionnelle à l'association Mariage et Cetera

Cette nouvelle association organise le salon du mariage de Cliousclat le weekend du 12/13 octobre et demande une aide financière. Il est proposé de verser 300€

Adopté à l'unanimité

Date du conseil municipal : 11 Janvier 2023

Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 7 Novembre 2022.

Adopté à l'unanimité

Dépenses d'investissement 2023 – Autorisation d'engagement avant le vote du budget M57.

Afin d'assurer la continuité de fonctionnement des services et des projets débutés, il est proposé d'ouvrir les dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits votés au budget primitif 2022 (211602€). Il est soumis au vote un montant de 150 000€.

Adopté à l'unanimité

Octroi de garantie à certains créanciers de l'Agence France Locale.

La commune a adhéré à cette structure qui a pour but de garantir certains engagements (principalement des emprunts obligataires) à ses membres. La durée de la garantie correspond à l'échéance la plus lointaine des emprunts du membre + 45 jours souscrit auprès de l'AFL. Vous retrouverez les détails de ces éléments dans la délibération prise et mise à disposition sur simple demande.

Adopté à l'unanimité

Tarifs 2023 – Salle des fêtes et Maison des Associations

Les nouveaux tarifs sont les suivants :

- **Salle des fêtes :**
  - Location week-end :
    - 300 € pour les cliousclatiens et agents communaux
    - 630 € pour les extérieurs
  - Location Journée :
    - 100 € pour les cliousclatiens, mirmandais et agents communaux
    - 200 € pour les extérieurs
- **Maison des Associations :**
  - Petite et grande salle :
    - Location week-end :
      - Cliousclatiens :150 €
      - Extérieur : 300 €
  - Location 1 jour :
    - Cliousclatiens :80 €
    - Extérieur : 160 €
  - Location au-delà de 4 jours dans la limite de 6 jours avec w-e
    - Cliousclatiens : 300 €
    - Extérieur : 600 €

Les chèques de caution pour la location de la salle des fêtes et de la Maison des Association seront de :

- 1 000€ pour les dégâts matériels éventuels
- 100€ pour le ménage non correctement fait

Adopté à l'unanimité

Subvention exceptionnelle à l'association D554 pour l'organisation du concert du 2 juillet.

La commune avait proposé de verser une subvention exceptionnelle, d'un montant maximum de 500€, à l'association D 554 pour l'organisation du concert du 2 juillet et ce sur présentation du bilan financier de la manifestation. Après présentation du bilan il est proposé de lui verser une subvention d'un montant de 500€.

Adopté à l'unanimité

Date du conseil municipal : 20 Mars 2023

Les points concernant les finances seront développés plus loin

Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 11 Janvier 2023.

Adopté à l'unanimité

Assainissement : vote du compte de gestion 2022 et du compte administratif 2022 (Deux délibérations)

	Section Exploitation	Section Investissement
Dépenses	18 591.24	3 025.00
Recettes	19 628.75	9 552.09
Résultat 2022	1 037.51	6 527.09
Résultat reporté	22 079.72	48 454.56
Excédent/déficit	**23 117.23**	**54 981.65**

Adopté à l'unanimité

Assainissement : affectation du résultat

Un excédent de fonctionnement de :	1 037.51€
Un excédent reporté de :	22 079.72€
Soit un excédent de fonctionnement cumulé de :	23 117.23€
Un excédent d'investissement de :	54 981.65€
Des restes à réaliser de :	0.00€
Soit un excédent de financement de :	54 981.65€
Décide d'affecter le résultat de l'exercice 2022 comme suit :	
RÉSULTAT D'EXPLOITATION AU 31/12/2022 : EXCEDENT	23 117.23€
AFFECTATION COMPLÉMENTAIRE EN RÉSERVE (1068)	0.00€
RÉSULTAT REPORTÉ EN FONCTIONNEMENT (002)	23 117.23€
RÉSULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTÉ (001) : EXCÉDENT	54 981.65€

Adopté à l'unanimité

Assainissement : vote du budget primitif 2023

	Section Exploitation	Section Investissement
Dépenses	38 142.23€	75 622.76€
Recettes	38 142.23€	75 622.76€

Adopté à l'unanimité

Assainissement : vote des tarifs 2023

- Taxe annuelle dite "part fixe" à 70 €
- Le prix du mètre cube consommé à 0.90€

Adoptée à l'unanimité

Commune : vote du compte de gestion 2022 et du compte administratif 2022 (Deux délibérations)

	Section Fonctionnement	Section Investissement
Dépenses	436 766.33€	466 331.16€
Recettes	496 815.26€	303 112.12€
Résultat 2022	60 048.93€	-163 219.04€
Résultat reporté	331 445.97€	363 448.70€
Excédent/déficit	**391 494.90€**	**200 229.66€**

Adopté à l'unanimité

Commune : affectation du résultat 2022

Un excédent de fonctionnement de :	60 048.93€
Un excédent reporté de :	31 445.97€
Soit un excédent de fonctionnement cumulé de :	391 494.90€
Un excédent d'investissement de :	200 229.66€
Des restes à réaliser de :	0.00€
Soit un excédent de financement de :	200 229.66€
Décide d'affecter le résultat de l'exercice 2022 comme suit :	
RÉSULTAT D'EXPLOITATION AU 31/12/2022 : EXCEDENT	391 494.90€
AFFECTATION COMPLÉMENTAIRE EN RÉSERVE (1068)	0.00€
RÉSULTAT REPORTÉ EN FONCTIONNEMENT (002)	391 494.90€
RÉSULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTÉ (001) : EXCÉDENT	200 229.66€

Adopté à l'unanimité

Commune : vote du budget primitif 2023

	Section Fonctionnement	Section Investissement
Dépenses	839 821.90€	988 002.87€
Recettes	839 821.90€	988 002.87€

Adopté à l'unanimité

Commune : vote des taux d'imposition 2023

Taxe d'Habitation (TH) : 13.62%
Taxe Foncière Bati (TFB) : 31.93%
Taxe Foncière Non Bati (TFNB) : 43.97%

Adoptée à l'unanimité

Suppression et création d'un poste d'adjoint administratif à temps non complet soit 17.5h/semaine

Il convient de créer un poste d'adjoint administratif assurant les fonctions d'accueil de l'Agence Postale Communale et de soutien au secrétariat de mairie de 17,5h/semaine et de supprimer par conséquent le poste d'adjoint administratif principal de 2ème classe à 11.5h/semaine. Le tableau des effectifs sera modifié en conséquence.

Adopté à l'unanimité

Charges locatives des ateliers Nord et Sud

Les charges perçues actuellement s'élèvent à :

- 200€/mois pour l'Atelier Nord (Calicot)
- 100€/mois pour l'Atelier Sud (Marie Delafosse)

Considérant la régularisation 2022, il convient de revoir à la baisse le montant des charges, à partir du 1er avril 2023, comme suit :

- Atelier Nord : 100€/mois
- Atelier Sud : 60€/mois

Adopté à l'unanimité

Subvention au CCAS

Conformément au prévision budgétaire une subvention de 4000€ sera verser au CCAS afin d'assurer ses prérogatives.

Adoptée à l'unanimité

Charges locatives de l'Atelier de la Poterie

La SCIC a fait une demande à la commune afin de baisser le montant des charges locatives.
Considérant la régularisation 2022, le montant des charges sera de 400€/mois à partir du 1er avril 2023. La facturation continuera de se faire au réel par régularisation.

Adoptée à l'unanimité

Date du conseil municipal : 15 Mai 2023

Approbation du compte-rendu du conseil précédent du 20 Mars 2023.

Adopté à l'unanimité

Subventions 2023 aux associations

Les subventions aux associations sont conditionnées au dépôts des statuts à jours, d'un bilan et d'un prévisionnel. Les élus partie prenante ne prennent pas part aux votes.

Demandes reçues	Montants demandés	Subventions accordées 2023	Votes		
			POUR	CONTRE	ABSTENTION
DON DU SANG	0€	300€	à l'unanimité		
FNACA	150€	150€	à l'unanimité		
FSE (collège Daniel Faucher)	300€	300€	à l'unanimité		
LES PRE-SIGNOL	300€	300€	à l'unanimité		

ACAL	**350€**	**350€**	**à l'unanimité**		
IDÉE	**0€**	**Report, en attente de complément**	**à l'unanimité**		
APF	**0€**	**0€**	**à l'unanimité**		

Incorporation d'un bien vacant sans maître dans le domaine communal

La réglementation applicable aux biens sans maître et à l'attribution à la commune de ces biens permet à la commune d'intégrer à son patrimoine des biens n'ayant plus de propriétaire connu et suivant une procédure précise. La parcelle AB 182 d'une contenance de 275m², n'a pas de propriétaire connu et personne ne s'est fait connaitre dans le délai de 6 mois à dater de l'accomplissement de la dernière des mesures de publicité prévues par l'article L1123-3, alinéa 2 du code général de la propriété des personnes publiques, dès lors le bien est présumé sans maître au titre de l'article 713 du code civil.

Adopté à l'unanimité

Dénomination de 2 nouvelles rues

Cette délibération a été prise en conseil municipal, le 13 mars 2018.
Il s'avère aujourd'hui nécessaire d'y ajouter une impasse et un chemin, non nommés.
Les noms proposés sont :

- **Impasse de la Barbotine**
- **Chemin de Loret**

Adoptée à l'unanimité

Demande de subvention au titre des amendes de police 2023

Une dotation au titre de l'année 2023 pourra être attribuée pour la commune de Cliousclat sur justification de travaux d'amélioration de la sécurité routière, des panneaux de sécurisation seront installés sur la commune. Ces installations rentrent dans le cadre des amendes de police. Il convient donc de solliciter l'attribution des amendes de police 2023 auprès du Département.

Adoptée à l'unanimité

COMPTES ADMINISTRATIFS 2022 & COMPTES DE GESTION 2022 & BUDGET PRIMITIF 2023

Les comptes de gestion sont le reflet des opérations comptables de la commune dans les comptes du Trésor Publics de Crest ; ils se doivent d'être strictement identiques. Le vote de chacun est néanmoins requis de manière distincte.

Les factures payées et émises constituent le « grand livre », un document comptable agrégé dans le compte administratif par article et ou chapitre. Les articles quant à eux correspondent simplement à des numéros de compte respectant les règles comptables d'une nomenclature légale ; pour notre commune le budget général est soumis à la nomenclature M57.

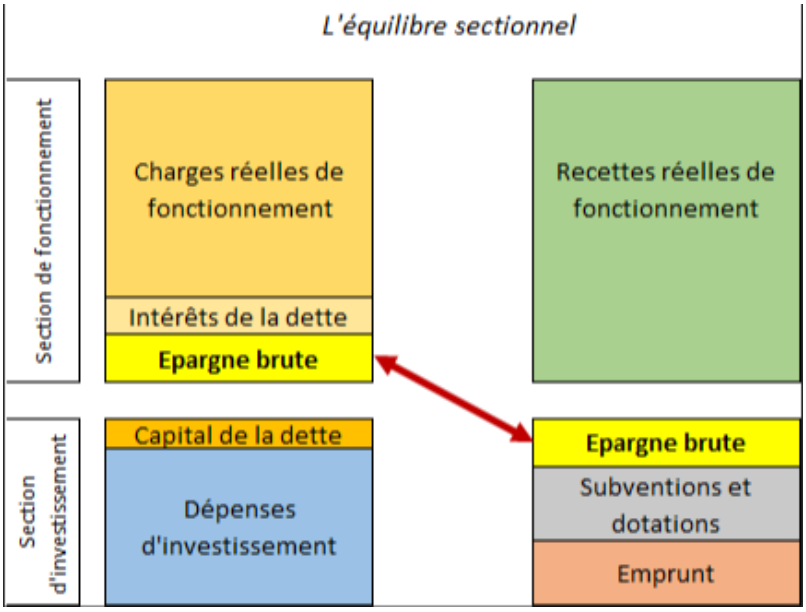

Dans le cadre de la comptabilité publique, les collectivités territoriales doivent respecter une règle primordiale d'équilibre, les recettes devant être suffisantes pour faire face aux dépenses engagées. Le vote du budget primitif affecte un montant limite à chaque chapitre devant être strictement respecté.

DEPENSES D'INVESTISSEMENT	Année 2021		Année 2022		BP 2023
	Budget	Réalisé	Budget	Réalisé	Propositions Globales
001 - Déficit d'investissement reporté	6 726,14 €	6 726,14 €			
10 - Dotations, fonds divers et reserves	500,00 €		500,00 €		
13 - Subventions d'investissement reçues			99 000,00 €		
16 - Emprunts et dettes assimilés	90 070,00 €	44 587,43 €	100 000,00 €	66 786,18 €	37 931,67 €
20 - Immobilisations incorporelles	60 000,00 €	5 216,32 €	20 000,00 €		10 000,00 €
204 - Subventions d'équipement versée	30 000,00 €	9 221,61 €	30 000,00 €		12 000,00 €
21 - Immobilisations corporelles	382 000,00 €	20 325,61 €	519 640,97 €	359 048,98 €	120 421,39 €
23 - Immobilisations en cours	88 503,86 €		50 000,00 €	3 348,00 €	
26 - Participations et créances ratt. à de	1 900,00 €	1 900,00 €			
Total dépenses réelles hors opération	**659 700,00 €**	**87 977,11 €**	**819 140,97 €**	**429 183,16 €**	**180 353,06 €**
0030 - POTERIE	150 000,00 €	5 190,71 €	5 000,00 €	5 040,00 €	
35 - POTERIE 3EME TRANCHE					800 000,00 €
Total dépenses opérations d'invest.	**150 000,00 €**	**5 190,71 €**	**5 000,00 €**	**5 040,00 €**	**800 000,00 €**
Total des dépenses réelles	***809 700,00 €***	***93 167,82 €***	***824 140,97 €***	***434 223,16 €***	***980 353,06 €***
Total dépenses d'ordre		***27 680,43 €***	***22 268,00 €***	***32 108,00 €***	
Total dépenses d'investisseme	**809 700,00 €**	**120 848,25 €**	**846 408,97 €**	**466 331,16 €**	**980 353,06 €**

RECETTES D'INVESTISSEMENT	Année 2021		Année 2022		BP 2023
	Budget	Réalisé	Budget	Réalisé	Propositions Globales
001 - Excédent d'investissement reporté			363 448,70 €	363 448,70 €	200 229,66 €
024 - Produits des cessions d'immobilis	275 000,00 €				
10 - Dotations, fonds divers et reserves	83 726,14 €	87 129,21 €	55 000,00 €	87 225,71 €	9 000,00 €
13 - Subventions d'investissement reçu	15 000,00 €	22 262,00 €	14 273,90 €	23 665,75 €	27 228,00 €
16 - Emprunts et dettes assimilés	150 218,79 €		150 000,00 €	151 256,00 €	
21 - Immobilisations corporelles				1 618,68 €	
Total recettes réelles hors opérations	**523 944,93 €**	**109 391,21 €**	**582 722,60 €**	**627 214,84 €**	**236 457,66 €**
0030 - POTERIE	80 000,00 €	65 100,24 €			
35 - POTERIE 3EME TRANCHE					544 025,00 €
Total recettes opérations d'invest.	**80 000,00 €**	**65 100,24 €**	**- €**	**- €**	**544 025,00 €**
Total des recettes réelles	***603 944,93 €***	***174 491,45 €***	***582 722,60 €***	***627 214,84 €***	***780 482,66 €***
Dont transfert de la section de fonctior	20 674,93 €		- €		199 870,40 €
Total recettes d'ordre	***205 755,07 €***	***309 805,50 €***	***263 686,37 €***	***39 345,98 €***	***199 870,40 €***
otal recettes d'investisseme	**809 700,00 €**	**484 296,95 €**	**846 408,97 €**	**666 560,82 €**	**980 353,06 €**

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	Année 2021		Année 2022		BP 2023
	Budget	Réalisé	Budget	Réalisé	Propositions Globales
011 - Charges à caractère général	***129 070,00 €***	***76 030,69 €***	***162 484,00 €***	***82 851,13 €***	***164 600,00 €***
60 - ACHATS ET VARIATION DES STOCKS	43 100,00 €	31 975,76 €	65 000,00 €	29 287,22 €	67 000,00 €
61 - SERVICES EXTERIEURS	52 400,00 €	29 495,01 €	70 500,00 €	35 234,34 €	67 000,00 €
62 - AUTRES SERVICES EXTERIEURS	31 570,00 €	12 106,92 €	21 984,00 €	17 104,57 €	25 600,00 €
63 - IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS AS	2 000,00 €	2 453,00 €	5 000,00 €	1 225,00 €	5 000,00 €
012 - Charges de personnel et frais as	***139 950,00 €***	***101 071,97 €***	***150 600,00 €***	***128 510,99 €***	***152 300,00 €***
62 - AUTRES SERVICES EXTERIEURS	30 000,00 €	2 925,37 €	40 000,00 €	31 085,82 €	37 000,00 €
63 - IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS AS	1 800,00 €	1 296,91 €	1 900,00 €	1 301,93 €	2 000,00 €
64 - CHARGES DE PERSONNEL	108 150,00 €	96 849,69 €	108 700,00 €	96 123,24 €	113 300,00 €
014 - Atténuations de produits	***3 000,00 €***	***2 788,00 €***	***3 116,00 €***	***3 116,00 €***	***5 000,00 €***
65 - Autres charges de gestion courar	***186 900,00 €***	***175 455,30 €***	***216 712,60 €***	***194 500,01 €***	***298 299,00 €***
66 - Charges financières	***25 000,00 €***	***10 720,30 €***	***12 000,00 €***	***10 710,22 €***	***10 000,00 €***
67 - Charges spécifiques	***4 500,00 €***	***2 366,20 €***	***2 000,00 €***	***- €***	***2 102,69 €***
68 - Dotations aux amortissements, a	***325,00 €***	***325,00 €***	***325,00 €***	***- €***	***- €***
Total dépenses réelles	***488 420,00 €***	***368 432,46 €***	***547 237,60 €***	***419 688,35 €***	***632 301,69 €***
Total dépenses d'ordre	***205 755,07 €***	***309 805,50 €***	***241 418,37 €***	***17 077,98 €***	***207 520,21 €***
tal dépenses de fonctionnem	**694 175,07 €**	**678 237,96 €**	**788 655,97 €**	**436 766,33 €**	**839 821,90 €**

RECETTES DE FONCTIONNEMENT	Année 2021		Année 2022		BP 2023
	Budget	Réalisé	Budget	Réalisé	Propositions Globales
70 - Produits des services, domaine e	***26 540,00 €***	***25 576,67 €***	***29 700,00 €***	***26 165,99 €***	***25 900,00 €***
73 - Impôts et taxes	***312 100,00 €***	***326 767,00 €***	***31 100,00 €***	***26 749,50 €***	***25 364,00 €***
731 - Impositions directes	***- €***	***- €***	***300 100,00 €***	***310 512,30 €***	***300 900,00 €***
74 - Dotations et participations	***72 500,00 €***	***57 818,51 €***	***59 300,00 €***	***55 553,27 €***	***54 653,00 €***
75 - Autres produits de gestion coura	***15 000,00 €***	***35 122,65 €***	***33 510,00 €***	***44 508,79 €***	***33 010,00 €***
77 - Produits spécifiques	***24 001,84 €***	***278 998,39 €***	***- €***	***868,44 €***	***500,00 €***
013 - Atténuations de charges	***8 000,00 €***	***1 337,12 €***	***3 500,00 €***	***22 616,97 €***	***8 000,00 €***
002 - Excédent de fonctionnement rep	***256 708,16 €***	***256 708,16 €***	***331 445,97 €***	***331 445,97 €***	***391 494,90 €***
Total recettes réelles	***714 850,00 €***	***982 328,50 €***	***788 655,97 €***	***818 421,23 €***	***839 821,90 €***
Total recettes d'ordre	***- €***	***27 680,43 €***	***- €***	***9 840,00 €***	***- €***
otal recettes de fonctionneme	**714 850,00 €**	**1 010 008,93 €**	**788 655,97 €**	**828 261,23 €**	**839 821,90 €**

ALBERT CHAREYRON : Notre premier centenaire !

Notre belle commune a le plaisir de compter parmi ses habitant un centenaire, celui-ci n'est pas un inconnu mais le père de notre maire actuel. A l'occasion d'une soirée d'anniversaire surprise remplie d'émotion le maire, Gilbert CHAREYRON a célébré notre doyen, nous vous joignons une partie du discours partagé lors de cet évènement exceptionnel.

« Papa tu habites Cliousclat depuis 1946. Originaire de l'Ardèche, tes parents s'installent comme agriculteurs à Loriol, tu vas à l'école, oui, mais à condition qu'il n'y ai pas du travail au champ. Puis au moment de l'adolescence tu es rattrapé par la deuxième guerre mondiale, le maquis dont tu as parlé si souvent. Au retour tu enchaines divers emploi, à la SNCF, chez Maire, pour trouver ta voie au pont et chaussée comme chauffeur de camion, mais cette tâche ne te procurant pas une fatigue suffisante tu te diversifies à ton compte en cultivant les terres que tu possèdes à Cliou, entretenant les lapins, poules, cochons, chèvres (les fameuses chèvres qu'il fallait aller garder en sortant de l'école, le soir) bien sûr, nombre de mulets dont tu excellais dans l'art du dressage, sans oublier le coup de main aux voisins et au moment des vendanges tes tournées pressoir, dans le canton, jusque fort tard dans la nuit. Mais ton péché mignon la ferraille, alors là dès que tu as un moment, tu tapes, tu scies, tu arraches, mais rien ne vaut le cuivre. Puis vint le jour de la retraite, ta passion le jardinage intense, une récolte de haricots 600 kg, bien sûr tu conservais tes graines de la récolte d'une année sur l'autre. Les légumes abondants d'Albert étaient renommés, les fidèles clients ne s'y trompaient pas. Ta vie familiale, tu rencontres maman, Simone en 1945, vous vous mariez en septembre 1946, un premier enfant Gilbert en juin 1947, un second Marylise en novembre 1949, un troisième Jean Yves en novembre1954, puis à l'adolescence de ces trois enfants un manque se fait sentir et vous recevrez entre autres, trois enfants, Christophe, Michel, Gérard, que vous adoptez de cœur, 6 petits enfants, 8 arrière-petits-enfants viendront compléter ta fratrie. Aujourd'hui tu vis sereinement chez Michel et Magali, que je remercie pour leur accueil, choix judicieux que vous aviez consenti avec maman, saches que nous espérons de tout cœur que cela perdure encore longtemps. Bien souvent, on entend parler de la longévité en termes de « secret » ou de « recette » comme s'il existait un élixir de longue vie ou des formules magiques à prononcer. Je pense que les raisons de ton grand âge se trouvent en grande partie dans les éléments biographiques que je viens de citer. Vieillir n'est pas facile. Le plus simple est peut-être d'y consentir et d'accepter ses évolutions physiques et sociales tout en gardant des projets à la mesure de l'âge pour échapper au fatalisme. Vieillir, ce n'est ni renoncer, ni résister mais accepter de vivre toutes les étapes en conscience. Aujourd'hui tu en franchis une. Peut-être appréhendais tu ce jour et son agitation mais je suis sûr que maintenant tu en savoures l'instant. Toutes ces personnes qui t'aiment te transmettent un peu de leur énergie pour continuer le chemin. L'hiver de la vie est une saison à savourer comme les autres. Il faut savoir que Verdi a attendu 80 ans pour renouveler son art avec son opéra Falstaff et que Beethoven était entièrement sourd lorsqu'il composa son quatorzième quatuor qu'il jugeait être le meilleur. Je te souhaite de garder quasi intactes le plus longtemps toutes tes facultés. C'est pourquoi après cette séquence souvenir d'une vie bien remplie nous allons lever notre verre à ta santé ! et t'assurer de tout notre soutien.

JOYEUX ANNIVERSAIRE, VIVE TES CENT ANS »

L'ANMONM EN REUNION A CLIOUSCLAT

En 2022, l'ANMONM (Association Nationale des Membres de l'Ordre National du Mérite) avait tenu sa réunion Centre-est (Ain, Ardèche, Drôme, Isère, Rhône, Savoie, Haute-Savoie) le 19 mars à la maison des associations de Cliousclat. Le 2 mars de cette année, c'est le comité de la Drôme qui s'est réuni dans le même lieu. Le but était notamment d'examiner la situation du secteur de Nyons, de parler de la rencontre avec un administrateur national et de préparer l'assemblée générale annuelle de la section drômoise. Celle-ci s'est tenue le samedi 20 mai à Romans-sur-Isère.

LE BAL DES 1ières FOIS A CLIOU

26, 27 Mars et 2 Avril 2022 : UNE ROYAUTE EST PROCLAMEE

Vincent et Stéphanie DUMAS, Cliousclatiens, deviennent Couple Royal en 2022. Avec le soutien du Comité des Fêtes des Bouviers et surtout de leurs voisins du quartier Les Pré Signols, ils ont animé, pendant ces jours de fête, Loriol, ses environs et bien sûr Cliousclat. Vincent et Stéphanie ont achevé leur règne, en 2023, avec un « Bacchus dans les îles »

Un grand merci pour nous avoir aidés à tourner la page de la crise sanitaire !

12 et 13 Novembre 2022 : PETIT SALON DU MARIAGE

Organisé par Anne C Wedding Planner et Sophielesbasbleus de Mirmande dans la salle Chataignier de la Fabrique où 18 exposants ont proposé leurs prestations pour le grand jour ! (du Fleuriste à la créatrice de la robe de mariée en passant par les véhicules anciens, les musiciens, la coiffeuse, le domaine de réception, la cave, la prothésiste angulaire,...) les futurs époux avaient, dans un même lieu, de quoi organiser leur mariage.

Retour en image sur cet évènement qui a connu un beau succès pour sa première édition !

19 Février 2023 : CONCOURS DE BELOTE

Moment de convivialité organisé par le Restaurant L'Alandier, de 15h à 18h pour une inscription de 5 €.
Un après-midi entre voisins, copains ou amateurs de Belote à renouveler !

25 Février 2023 : CONCOURS DE SOUPES

L'Association Certains l'aiment Bio, présidée par Patrick Poux, a organisé, à partir de 17 heures, un concours de Soupes, à la salle des fêtes avec un accompagnement musical (Sylvain Mychikh et sa guitare).

12 Soupes étaient offertes gratuitement à la dégustation, à tous, au terme de laquelle, un classement était établi.

Pour ce faire :

- **Un jury Professionnel** composé de Bruno Schaeffer de la Treille Muscate, de Guy Dalmassao et Batiste de l'Alandier, Katia Deroubaix de Mélocoton, de Sylvain Croce de La Capitelle (Mirmande) et Gilbert Chareyron, Maire de Cliousclat.
- **Un jury Public** où chaque visiteur recevait un ramequin, à l'entrée, lui permettant de goûter chaque soupe et devait voter pour ses 3 soupes préférées.

Les Vainqueurs selon le Jury Professionnel :

Soupe Légumes de saison :

1. Didier Morozoff (Couché de soleil)
2. Christophe et Claire (De la forêt)
3. Marie Andrée et Sylvain (Velouté de cresson à l'orange)

Soupes variées :

1. Roger et Noëlle Mabille (de Poissons Marseillais)
2. Nicole Nurier (De moules au safran)
3. Labrell et Le Hibel (Surprise)

Soupes du Monde :

1. Patricia Giacomino (Potiron à l'Indienne)
2. Armelle Michon (Bortsch ukrainien)
3. Diego, Marianne et Eillie (Ajiaco Colombia)

Les Vainqueurs selon le Jury Public :

1. Christophe et Claire (De la forêt)
2. Diego, Marianne et Eillie (Ajiaco Colombia)
3. Armelle Michon (Bortsch ukrainien)

Une très belle réussite pour une première puisque près de 150 goûteurs ont dégusté les soupes. Un coup d'essai à transformer en 2024.....

Février 2022 – Mars/Avril 2023 : BIBLIOTHEQUES DE RUE

Pour les amateurs de lectures et d'échanges, pour ceux qui ne savent plus quoi faire de leurs livres et qui ne veulent pas les détruire. Les Bibliothèques de Rue sont faites pour vous !

« Choisir un livre, le Prendre, le Lire, le Garder 5 minutes, 1 mois, 1 an ou pour la vie…Le replacer, le remplacer ou pas »

Notre village s'est enrichi de 3 de ces Bibliothèques : sous l'auvent de la Salle des Fêtes, à la Poterie et à Combe Bacha. Belles découvertes, Beaux échanges et Bonnes lectures à tous.

1ER Mai 2023 : UN CENTENAIRE

Gilbert CHAREYRON, Maire de notre commune, honore et fête les 100 Ans de son papa, Albert

TRANCHE DE VIE A CLIOU

L'ACAL

45 membres de l'ACAL avaient répondu présents à l'invitation, pour participer à un séjour de 5 jours en pension complète à Lloret del mar. Au programme détente, farniente, balades, apéros sangria, belote, coinche … Tous ravis, se demandent où repart-on l'année prochaine ?

MEMOIRE DE DEMAIN : QUEL AVENIR POUR MEMOIRE DE DEMAIN ?

Le président de Mémoire de demain, Ludwik Leblanc quitte le village et fait appel aux bénévoles pour reprendre l'association. Mémoire de demain est née à l'initiative de Ludwik Leblanc, issu d'une famille du Nord et résident à Cliousclat. À l'occasion de différents voyages dans le Nord, Ludwik décide de recueillir les témoignages des mineurs qu'il rencontre. Chacune de ces vies illustre l'histoire sociale, économique, politique et culturelle de la région. Un patrimoine qu'il convient de sauvegarder et de transmettre. On retrouve les mêmes enjeux à Cliousclat, Mirmande et Saulce. Devant l'importance du travail à accomplir en matière de collecte et d'archivage, il était nécessaire de mettre en place une association et d'envisager le recueil de témoignages et aussi l'édition de documents. Mémoire de demain, créée début 2009, a pour objectif de rassembler les témoignages volontaires d'habitants des trois communes, de constituer cette mémoire dans un esprit de sauvegarde et de valorisation d'un patrimoine culturel public.

jpmispreuve@gmail.com

LE TRAIN DU TELETHON – LE CROSS THON

Lundi 5 juin à 9h30 a eu lieu le Cross thon de l'école de Cliousclat organisé par Florence Le Bret Directrice et Sabine DUNIAS Professeure des écoles.
Sous un beau soleil et encouragés par leurs papas, mamans, papys et mamies, les 39 élèves de grande et petite sections ont couru pour la bonne cause autour de l'église et dans l'espace vert devant l'école.
A chaque passage des briques de couleur étaient déposées dans un panier par les enfants, afin de comptabiliser les tours effectués. Ainsi la classe des petits a pu constituer un train de brique long de presque 7 mètres !
Après la course les enfants ont pu se désaltérer avec du jus de pommes de Cliousclat servit par les bénévoles de l'association et déguster des abricots généreusement offerts par une maman.
Une participation financière des familles a permis de récolter la jolie somme de 150 euros.
Pour clôturer cette matinée sportive, l'association Téléthon Cliousclat Loriol Mirmande présidée par Philippe BRUN a remercié les élèves de leur courage et de leur belle implication. Elle leur a expliqué le but de l'association et l'importance de la participation, de la solidarité et de l'aide aux malades et à leurs familles.

« Notre association remercie les petits coureurs, Florence et Sabine pour l'organisation de ce cross. Nous remercions également les familles pour leur générosité. La somme récoltée sera reversée à l'AFM. »

LA POTERIE A 120 ANS !

Une exposition rentrant dans le contexte des 120 ans de la Fabrique est en préparation avec Nicolas SOURDIVE du 16 juin au 16 août. Vernissage le 8 juillet à 18h. L'exposition présente le travail de Philippe SOURDIVE jusqu'à son fils Nicolas.

INCIVILITES

Même notre petit village subit des actes de vandalisme :
La bibliothèque de rue installée à Combe Bacha a été détériorée et son contenu déchiré
Les panneaux réglementant la circulation à Chauchaille ont disparu.
L'arrêt de bus situé à l'entrée du village sur la D554 a été incendié, la Région a déposé plainte.

RAPPEL ECOBUAGE

Des RAPPELS ont déjà été faits... Malgré ceux-ci, et L'INTERDICTION, certains continuent l'écobuage. **En état actuel de SECHERESSE et de MANQUE d'EAU, un écobuage mal maitrisé peut conduire à de gros dégâts. Il faut être conscients de cet état de fait et respecter les consignes.**
Nous rappelons que les déchetteries sont ouvertes pour y déposer vos déchets végétaux et qu'il est INTERDIT DE BRULER EN TOUTES SAISONS.

PETITES ANNONCES :

Nos artisans et professionnels locaux sont à la recherche de Main d'Œuvre. Voici 2 annonces qui pourraient vous intéresser ou l'une de vos connaissances :

- **Aurélien ROCHAS** recherche : Un Menuisier Agencement Qualifié avec B.P.

Ses coordonnées : 04 75 42 41 79 ou 06 63 26 89 66

- **Méga Pneus Services (Rémy VINUESA)** recherche : Un Mécanicien à temps plein avec C.A.P. ayant déjà pratiqué.
  Ses coordonnées : 04 75 63 07 07
- **Micro-Crèche LA SAVANE** recrute 1 Animateur/trice Petite Enfance ou un(e) Auxiliaire de puériculture, diplomé(e) de la Petite Enfance, pour ouverture Septembre 2023.
  Contact@microcreche-lasavane.fr

ATELIER DE COUTURE : (Tél. 06 37 08 84 29)

Nouveaux horaires
Permanences à La Voulte (5 Rue Rompon) de 10h à 15h30 à Livron - Résidence Séniors « Clos du Val de Drôme » le jeudi soir, tous les 15 jours.
Pendant les vacances scolaires, Sandrine travaille chez elle.
Prendre donc rendez-vous.

CLIOUS 'N' LORIOL COUNTRY

Le samedi 30 SEPTEMBRE 2023 Clious 'n' loriol Country Road fête ses 15 ans avec 2 chorégraphes de renommée Séverine Fillion et Brayan Bogey, 1 concert avec The Hillbilly Rockers et des bals animés par Jean-Chri

Tarifs: pass journée 23€ ou Bal/concert 12 € - SALLE DES FETES, le champ de mars, LORIOL sur DROME

Réservation préalable recommandée : risque d'évènement complet. Possibilité de réserver son plateau repas . Coordonnées : cliocountryroad26@orange.fr

LE PORTRAIT : Georges MOULIN dit JOJO

Aujourd'hui âgé de 87 ans, Georges MOULIN a connu une carrière militaire intense, depuis son entrée, en 1957, au Régiment du Génie à Grenoble.... au 22 Mai 1959, date à laquelle il a été radié des Contrôles du 77è B6, avec Certiticat de Bonne Conduite, sans oublier son départ pour l'Algérie, le 8 Mars 1958, où il passera 14 mois.

Revenu à Loriol, Il travaille chez CHAVANOZ à Saulce... où il rencontre Lucie !

Mariage célébré le 11 Juillet 1959 , à Cliousclat et installation à la ferme Le Mont Signol.

Georges est assidu aux commémorations du canton, et en parallèle, Clairon du Réveil Loriolais, depuis 35 ans.

Lucie le suit dans tous ses déplacements.

En reconnaissance de sa constance et son mérite, Georges reçoit plusieurs reconnaissances :

- Le 19 Mars 1981,la Médaille Commémorative des Opérations de Sécurité et de Maintien de l'Ordre en AFN,
- Le 29 Mai 2019, le Diplôme d'Honneur de Porte Drapeau du Comité de Loriol de la Fédération Nationale des Anciens Combattants de l'Algérie, Maroc et Tunisie (FNACA) pour ses 10 ans de fidélité,
- Le 21 Juin 2012, la Médaille d'Honneur des Sociétés Musicales et Chorales,remise par le Préfet de la Drôme. »

LES RENCONTRE DE JEAN FRANÇOIS : SECU'FLAMMME, UN RAMONEUR A CLIOUSCLAT

Par un après-midi orageux, comme il y en beaucoup en ce début juin 2023, j'ai rencontré Laurent MARTINEZ un trentenaire habitant CLIOUSCLAT depuis 2016, qui vient de créer son entreprise individuelle SECU'FLAMME, spécialisée dans le ramonage et la fumisterie.

Pour pouvoir exercer dans ce métier et obtenir les agréments des assurances, 5 semaines au centre de formation du COSTIC en mars à PARIS, suivi d'un examen, lui ont été nécessaires.

Pour le démarrage de sa société, il cumule sa nouvelle activité et son emploi actuel, avec pour objectif le plein temps, dès que l'entreprise sera viable. Ces prestations principales sont décrites sur le flyer ci-joint. Pour ce faire il est équipé de matériels derniers cris, (style ramonage rotatif, caméra pour contrôler l'état de toute sorte de conduits fumée etc.). Le ramonage se fait soit par le toit, ou par le bas du conduit suivant les cas. Sachant que pour les assureurs en cas de sinistre, deux certificats de ramonage obligatoires, seront demandés pour avoir droit à une indemnisation (un en janvier-février et le deuxième hors période de chauffe).

Laurent propose d'autres services. Il peut réaliser des petits travaux sur toiture (nettoyage gouttière, étanchéité, démoussage, etc.). Il est aussi agréé par les assureurs pour le remplacement de vitrages de poêles. Il peut aussi intervenir en accompagnement d'expert en cas de sinistre.

Il intervient sur un rayon de 50 km autour de CLIOUSCLAT, en groupant les rendez-vous. N'hésitez pas à le contacter, profitez de sa proximité et du sérieux de son travail, pour soutenir ce créateur, si l'on ne veut pas que sa petite entreprise qui démarre, parte en fumée, ce qui serait le comble.

UNE MICRO CRECHE A CLIOU !

Une micro-crèche écologique du nom de "La Savane" va ouvrir prochainement à Cliousclat.
Actuellement en travaux et en attente de la visite de la PMI pour délivrance de l'arrêté d'ouverture qui devrait arriver courant septembre.
Le Maire Gilbert Chareyron soutient le projet, il y a un manque crucial de place sur la commune.

Virginie Cervantes est auxiliaire de puériculture depuis 12 ans et originaire de Cliousclat. Ça lui tient à cœur d'ouvrir sa structure sur la commune ainsi que de mettre en place ses valeurs. Le bien-être des enfants et le respect de la nature est primordial pour elle.
Une micro-crèche est une petite structure pouvant accueillir 12 enfants. Elle permet un accueil individualisé et familial.
La Micro-crèche La Savane va utiliser des couches lavables et fournira des repas au maximum bio et de saisons.
La motricité libre, la méthode Montessori, le portage en écharpe, le baby signe et l'éveil à la nature feront partis intégrants du projet pédagogique.

Accompagnée de Laura, sa référente technique, un recrutement et en cours afin d'embaucher du personnel diplômé de la petite enfance.
Les parents peuvent d'ores et déjà faire une demande de préinscription sur le site internet (microcreche-lasavane.fr).
La moitié des places est déjà réservée.

Bonne journée à vous. Virginie Cervantes

LES ASSOCIATIONS – FESTIVITES A VENIR

24 HEURES PETANQUE 2023

Les 8 et 9 JUILLET, de 18 heures à 18 heures, aura lieu, comme chaque année, le traditionnel et amical concours ! Et cette année c'est MIRMANDE qui en est chargée. Rendez-vous donc Maison des Associations « Espace Caillet »de MIRMANDE. Une restauration (sans réservation) sur place est prévue .
Contact pour tout renseignement : Jean-Marc CASTEL au 06 28 21 92 21

LA FETE DE LA MUSIQUE

Le 24 Juin sur le parking de l'Alandier à Cliousclat. La fête de la musique sera animée par

- De 17h30 à 18h30 Le Troll (école de musique Livron/Loriol)
- De 18h30 à 20h Le Transblues (blues, rock, ...)
- De 20h à 22h le groupe Pierre Patrick (musique des îles pour danser la biguine, la salsa et la lambada)
- De 22h à 00h Didi J

Sur place food truck et buvette assurée par l'Association du marché du Coin. *J-P. Mispreuve*

UN BEAU CADEAU POUR LE PATRIMOINE COMMUNAL

Amoureux d'art et d'artisanat, Michel et Alice JAUBERT DE BEAUJEU ont hérité d'une maison de famille dans notre joli village. D'abord résidence secondaire puis résidence principal, les parents de Michel. aimait la vie Cliousclatienne, son ambiance et ses habitant. Ferrus d'art, ls souhaitaient qu'une part de leur collection entre au patrimoine communal : c'est maintenant chose faite. Merci à Michel et Alice de nous avoir offert ce tableau de Dominique COFFIGNIER qui trônera fièrement accroché à la salle Châtaignier.

Au Pays des ROSSIGNOLS

Un poisson d'avril

Depuis quelques temps, ma tante Elisa voulait se procurer des pommes de terre chez les voisins. Le trente et un mars, elle n'en avait encore point trouvé.

Le matin Mr Allègre et Mr Crimier viennent trouver papa et lui disent : » il faut faire un poisson d'avril à Elisa. »

- « Entendu répond papa, comme elle a besoin de pommes de terre nous pourrions l'envoyer chez Mr Badier »

Le dîner fini, Mr Crimier arrive chez nous et dit à ma tante qui est là « Vous cherchiez des pommes de terre, je crois, il y en a chez Mr Badier ; mais allez-y de suite, et s'il en a de reste, dîtes lui qu'il m'en garde.

Ma tante va chez elle chercher un sac.

Papa part aussitôt chez le voisin, Mr Badier, déjà averti. Avec Mr Allègre ils prennent une poêle, deux betteraves, ils leur donnent la forme d'un poisson et comme écailles, ils y mettent çà et là des plumes.

Chacun met le poisson dans la poêle, ils se placent de chaque côté de la porte. Ma tante arrive et entre.

Aussitôt Mr Allègre et papa font sauter les poissons devant elle. Ma tante est tout attrapée et comprend ; « Vous ne m'y prendrez plus l'année prochaine. » dit-elle.

Mais papa lui dit « Vous disiez bien que vous ne vous dérangeriez pas ni le trente et un mars et ni le premier avril, mais vous avez bien avalé le poisson »

LUCIE PELISSIER 13 ans

Extrait du journal mensuel de l'école de CLIOUSCLAT n°6 Mars- Avril 1948